

**MINISTERE
DES COLLECTIVITES ET DE LA FISCALITE
LOCALE**

**Direction Générale des Collectivités
Territoriales (DGCT)**

COMMUNE RURALE

DE

KREMIS

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL
ET CULTUREL (2018-2022) DE LA COMMUNE RURALE DE
KREMIS
(CERCLE DE YELIMANE)**

**Appui technique et financier du Syndicat Inter Collectivités MERAGUEMOU
CERCLE DE YELIMANE**

Avril 2018

Table de matière

Sigles et Abréviation	
Résumé	
I- Introduction	
II- Présentation de la commune	
2.1 Historique	
2.2 Situation géographique et administrative	
2.3 Traits physiques	
III- Situation de référence de la commune	
3.1- Démographie	
3.2- Accessibilité	
3.3- Ressources naturelles	
3.4- Activités socio- économiques	
3.4.1 Agriculture	
3.4.2 Elevage	
3.4.3 Pêche	
3.4.4 Commerce et Artisanat	
3.5- Infrastructures et équipements sociaux	
3.5.1 Education	
3.5.2 Santé	
3.6- Conseil communal	
3.7- Mobilisation des ressources (financières, humaines et matérielles)	
3.8- Partenariat	
3.9- Potentialités/atouts et contraintes de développement	
IV- Les Orientations Stratégiques de développement	
4.1- Axes d'orientations stratégiques	
4.2- Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale	
4.3- Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP)	
4.4- Le Plan d'Investissement Annuel (PIA)	
4.5- Le cadre institutionnel de mise en œuvre et suivi évaluation	

Résumé

Le présent Programme de Développement, Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune rurale de Krémis, est le parachèvement d'un processus participatif et itératif.

L'élaboration de ce Programme de développement a été une occasion offerte à la population et les ressortissants de la commune en France lors des rencontres d'échanges avec les élus et les services techniques opérant dans la commune de dresser l'état des lieux succinct de la commune, de discuter de leurs besoins de développement et des contraintes/problèmes de façon démocratique qui s'opposent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les actions consignées dans ce Programme quinquennal 2018-2022 s'articulent autour des priorités communales de développement des secteurs clés notamment l'éducation, la Santé, l'agriculture, l'économie, l'environnement etc. Les solutions envisagées aux problèmes/contraintes inspirent le succès de l'élaboration de ce plan de Développement, Economique, social et Culturel.

L'abondance des contraintes au développement de la commune se traduit par une énormité de défis à relever, entre autre :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire,
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

Cet outil est un document cohérent comprenant des thématiques et des actions pour atteindre les objectifs visés. Il est aussi un document de référence pour soutenir le développement économique social et culturel de la commune de rurale de Krémis.

Le Cout total du présent Programme de Développement Economique Social (PDESC) de la commune rurale de Krémis 2018-2022 est estimé à : **Un milliard cent quarante millions quatre vingt neuf mille huit cent (1 140 089 800) F FCFA.**

I. Introduction

Le processus de la décentralisation est effectif sur l'ensemble du territoire national depuis 1999 et a pour objet le développement l'autonomie des collectivités territoriales afin de favoriser les initiatives locales en accroissant le pouvoir des collectivités territoriales.

Avec l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, l'Etat a transféré certaines compétences aux Collectivités Territoriales. Elles sont chargées de la planification de leur développement notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement économique social et culturel.

Les Collectivités Territoriales règlent leurs affaires par délibération des Conseils Communaux (article 22 du Code des Collectivités). Ainsi, l'identification des potentialités et des contraintes de développement, la planification et la mise en œuvre des actions de développement sont désormais de l'apanage des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, le Conseil Communal de Krémis, conformément aux textes a bien voulu se doter d'un Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2018/2022. Elle a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du Syndicat Inter collectivités Meraguemou du cercle.

Le présent document est le fruit d'un long processus auquel l'ensemble des acteurs de développement de la commune ont pris part et de façon active à son élaboration notamment la population, les partenaires techniques et financiers, les services techniques déconcentrés, les ressortissants de la commune vivant en France et les élus.

Le Programme de Développement Economique culturel et Social de Krémis s'inscrit dans les orientations nationales et régionales notamment :

- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
- Le Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable au Mali,
- Le Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Le Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma local d'aménagement du territoire du cercle de Yélimané.

II. Présentation de la commune

2.1 Historique

Le phénomène de la décentralisation au Mali remonte depuis l'époque coloniale. Le principe a été réaffirmé dans toutes les constitutions successives. Ainsi, la commune rurale de Krémis à l'instar d'autres communes du Mali a été créée suivant la loi N° 96-059 du 04 Novembre 1996, portant création des communes. Suite aux élections du 20 novembre 2016, onze (11) conseillers dont le Maire et ses adjoints ont été élus pour assurer la gestion quotidienne de la commune.

2.2 Situation administrative et géographique

La Commune Rurale de Krémis est l'une des douze communes située au Nord –Est du cercle de Yélimané. Elle est composée de huit (08) villages à savoir Krémis, Kacoulou, Demballa, Senewaly Soninké, Senewaly Dialloubé, Senewaly Tassarnabé, Senewaly Tordianabé et Hélangué et Krémis est le chef-lieu de la commune.

La commune rurale de Krémis est limitée :

- Au Nord par la république Islamique de Mauritanie,
- Au Sud par la commune rurale de Guidimé,
- A l'Est par la commune rurale de Kirané Kaniaga
- A l'Ouest par la Commune rurale de Guidimé.

La Commune de Krémis occupe une superficie totale de 510,94 km² soit 09,25% de la superficie totale du cercle.

2.3 Traits physiques

• Relief et climat

Le relief de la commune de Krémis est fortement marqué par le prolongement du plateau de Yélimané, orientés Nord-est –Sud, interrompus par quelques vallées étroites. Cette discontinuité donne naissance à de nombreuses collines qui prennent différents noms dans les villages traversés. Les versants de ces collines assez boisés sont usités principalement comme lieu de pâturage du bétail et comme sources d'approvisionnement en bois pour les villages environnants.

Les pieds de ces collines sont formés de psammites utilisés comme matériaux de construction. Ce qui explique la présence de nombreuses carrières.

La commune de Krémis se situe entièrement dans la zone sahélienne caractérisée par trois saisons assez contrastées:

- Une saison des pluies s'étalant de juin à septembre ou la pluviométrie dépasse rarement 600mm par an

- Une saison chaude et sèche d'avril à juin a
- Une saison froide de décembre à mars.

Températures

Elles varient entre un minimum de 16°C (période de décembre à janvier) et un maximum de 46°C (avril mai).

La saison sèche et chaude (mars à mai) est marquée par de fortes températures avec des maxima qui dépassent souvent 46°C et des amplitudes assez élevées (au moins 15°C). Cependant, avec l'arrivée des pluies en juin, les niveaux de températures baissent fortement et se resserrent.

Les plus basses températures sont observées durant les mois de décembre à février; où elles peuvent parfois descendre en dessous de 15°C. Cependant, les amplitudes demeurent toujours élevées entre jour et nuit (15°C en moyenne).

Les vents

Les dominants sont : l'harmattan un vent chaud, sec et poussiéreux qui souffle du nord au sud, en provenance du Sahara entre janvier et mi mars. Il repousse progressivement les vents frais chargés d'humidité empêchant ainsi les pluies à cette période de l'année. D'où un réchauffement progressive jusqu'en avril – mai où il fait très chaud.

A partir de juin, les vents changent de direction avec le réchauffement provoqué par le passage de l'harmattan. L'air frais chargé d'humidité au dessus du golfe de Guinée est attiré sur le continent. Ce flux d'air humide remonte vers le nord et une fois au-dessus du continent, se transforme en systèmes orageux. Ces systèmes se déplacent d'est en ouest, arrosant toute la région avant d'arriver sur l'Atlantique (front intertropical).

La commune de Krémis de par sa position géographique se trouve à la croisée des chemins de ces différents mouvements de vents.

Le relief du territoire de la commune est très accidenté. Il appartient à la zone agro écologique Sahélienne. Cependant, on rencontre des plaines et des plateaux peu importants au Nord - Est.

Sols et végétation

La Commune rurale de Krémis est constituée de plateaux recouverts de sols argileux d'origine éolienne. On note cependant la présence de carrières dont les matériaux sont employés dans les constructions.

La formation végétale de l'espace sylvo-pastoral est la savane arbustive. La taille des arbustes est de l'ordre de 2 à 10 m. Les principales végétales sont : Espèces ligneuses : Bauhinia rufescens, Acacia seyal, Balanites aegypteca, Guiera senegalensis.

Faune

Le territoire de la commune de Krémis est assez pauvre en ressources fauniques. En plus des singes, quelques lièvres, écureuils et perdrix, on y rencontre quelque gros gibiers tel que les hyènes.

Réseau hydrographique

Il n'existe pas de cours d'eau permanent dans la commune de Krémis à l'instar du reste du cercle de Yélimané. Les systèmes orageux de la saison pluvieuse forment des cours d'eau temporaires qui coulent pendant quelques heures, voire quelques jours et se terminent en mares à certains endroits. Ce qui explique les nombreux cours d'eau temporaires (4 à 5 mois maximum par an) recensés dans la commune de Krémis.

Ces cours d'eau servent principalement comme source d'approvisionnement en eau pour les populations (vaisselles surtout) et les animaux.

On constate également une intense activité d'exploitation de sable et de productions de briques dans le lit de ces cours d'eau, lorsqu'ils se dessèchent.

Dans certains villages, la pêche est également pratiquée en période de crue.

Toutes choses qui dénotent d'intenses activités humaines et animales autour des points d'eau. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'environnement : forte dégradation des berges, érosion

III. Situation de référence

3.1- Démographie

Les premiers résultats du RGPH ont permis d'estimer la population de la commune de Krémis à 13 943 habitants dont 7 033 femmes et 6 910 hommes. En moyenne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Le rapport de 51% de femmes contre 49% d'hommes est caractéristique de la zone de Yélimané où la plupart des hommes émigrent hors du Mali.

La principale ethnie rencontrée est les Sarakolés. La densité est de 20hbts/Km².

Tableau n°02 : Populations de la commune de Krémis

Désignation	Homme	Femme	Total	Nombre concession,
Krémis	4 444	4 625	9 069	66
Kakoulou	451	468	919	199
Sénéwaly Dialloubé	549	570	1 119	102
Sénéwaly Tassarnabé	423	441	864	28
Sénéwaly Tordionabé	441	458	899	32
Sénéwaly Soninké	185	192	377	29
Dembala	147	154	301	22
Hélangué	194	201	395	26
Total	6 834	7 109	13 943	438

Source : mairie

Krémis est la sixième commune la plus peuplée du cercle de Yélimané après les communes de Guidimé, Kirané Kaniaga, Diafounou Tambacara, Gory, Tringa, avec environ 5 % de la population du cercle.

Sa densité de population de 20 hbts /km² est de loin inférieur à la moyenne du cercle estimé à 28 hbts/km².

Tableau N° : Structure par sexe

Population			Taux d'accroissement	Nombre de Ménage
Hommes	Femmes	Total		
6 834	7 109	13 943	-	2 276

Source :

A l'analyse du tableau, on constate que les femmes sont les plus nombreuses par rapport aux hommes avec 51 %. La population est surtout rurale avec une forte migration.

3.2- Accessibilité

La commune est traversée par la route régionale Yélimané – Nioro du Sahel et passe par la commune de Guidimé. L'accessibilité est très difficile en saison pluvieuse.

Tableau n°: La distance des villages par rapport au chef lieu de la commune.

Villages	Distance/chef lieu de la commune (Km)	État		
		Bon	Passable	Mauvais
Krémis	Chef lieu de commune			
Kakoulou	12			x
Sénéwaly Dialloubé	10			x
Sénéwaly Tassarnabé	10			x
Sénéwaly Tordionabé	10			x
Sénéwaly Soninké	11		x	
Dembala	15		x	
Hélangué	07		x	

Source :

3.3- Ressources naturelles

L'analyse de l'état actuel des ressources naturelles du territoire de la commune de Krémis a permis de comprendre que tous les problèmes de pauvreté extrême et de faim des populations sont consécutifs à la dégradation de la flore.

Les populations elles mêmes ont démontré que si le couvert végétal se dégrade, les sols, les eaux de surface seront exposés aux actions du vent et de ruissellement. L'érosion non seulement dégrade les sols et les appauvrit, mais aussi provoque le

comblement des cours d'eau. Ceux-ci n'arrivent plus à capter une quantité importante d'eau de pluie à cause du comblement, et de garder pendant longtemps cette petite quantité d'eau de ruissellement collectée suite à l'absence des arbres tout au tour. Ainsi, les animaux sauvages n'auront pas ni refuge, ni eau d'abreuvement, la productivité des sols et des pâturages vont baisser, bref toutes les activités liées aux ressources connaîtront une chute de rendement.

Ce qui se traduit d'abord par une baisse de production des activités, puis l'insécurité alimentaire, la pauvreté.

Tous les problèmes sociaux évoqués en haut naitront de ces deux situations.

L'analyse va jusqu'à mettre le doigt sur la très forte responsabilité de l'Homme dans la dégradation des ressources naturelle avec des systèmes d'exploitation ne permettant pas une pérennisation de ces ressources.

Il a été conclu que le développement d'une collectivité, voire d'une communauté rurale ne peut se concevoir sans un système d'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

3.4- Activités socio- économiques

3.4.1. Agriculture

Les principales spéculations cultivées sont le sorgho, le maïs, l'arachide. L'agriculture est pratiquée par toute la population de la commune. Elle a concerné une superficie de 1 709,3 ha, toutes spéculations confondues pour une production globale de 1 503 550 tonnes la campagne passée (2017 -2018).

La culture attelée est essentiellement celle pratiquée, cependant, le niveau d'équipement agricole est faible.

Le maraichage est pratiqué à petite échelle par les femmes dans presque tous les villages de la commune.

L'essentiel de la production agricole est autoconsommée, soit plus de 80%. L'arachide, le maïs, le sorgho, les produits maraichers sont les plus vendus.

En plus de l'insuffisance de matériels agricoles, l'agriculture dans la Commune de Krémis est confrontée à la pauvreté des sols, un faible encadrement technique, la difficulté d'accès aux intrants, au faible prix aux producteurs, aux faibles capacités techniques des producteurs, aux dégâts des animaux et des prédateurs (oiseaux, insectes).

Le tableau suivant donne la situation détaillée de la production agricole de la campagne agricole 2017-2018.

Tableau n° : les données sur la situation de la production agricole des la campagne 2017-2018.

Culture	Campagne agricole 2018-2019		
	Superficie (en ha)	Production (en Tonne)	Rendement (kg/ha)
Sorgho	660	660 000	1 000 kg
Maïs	4,8	9 600	2000 kg
Riz	0,3	900	3 000kg
Arachide	441,2	441 100	1 000 kg
Niébé Associé	603	391 950	650 kg
Gombo	-	-	-

Source : Service local d'agriculture de Yélimané.

3.4.2. Elevage

L'Elevage dans la commune de Krémis est sédentaire et extensif. A l'instar des autres communes du cercle. Les animaux concernés sont les bovins **1 039 têtes**, les ovins/caprins **2 059 têtes**, les asins **525 têtes**, les équins **86 têtes**.

Pendant la période de culture les bovins sont confiés à un berger jusqu'à la fin des récoltes. Les petits ruminants sont sous le contrôle des enfants.

Les pâturages sont insuffisants tant avec des feux de brousse fréquents. Le supplément alimentaire est assuré par les tiges de mil, la paille de brousse, les fanes d'arachide et de niébé stockés sur les hangars.

Quelques nantis payent un peu d'aliment bétail pour les bœufs de labour et les vaches laitières.

Les contraintes de ce sous-secteur sont l'insuffisance d'infrastructure (parcs de vaccinations, puits pastoraux, marché à bétail,...), l'accès difficile aux soins vétérinaire, l'insuffisance de fourrage et des difficultés d'abreuvement en saison sèche.

3.4.3. Exploitation forestière :

L'exploitation forestière se résume au ramassage de bois mort, au prélèvement de bois de services. Les produits provenant des activités forestières ne sont pas destinés à la commercialisation.

3.4.4. La chasse

Elle se caractérise par le braconnage et la chasse collective « Fêlé ». Les produits sont généralement les reptiles et les volatiles.

3.4.5. L'Artisanat

L'artisanat est peu représenté. C'est surtout la confection des outils de la forge.

3.5- Infrastructures et équipements sociaux

3.5.1. Education : Dans la commune il existe quatre premiers cycles, un second cycle et cinq medersas.

Situation des Ecoles

La commune de Krémis compte de nombreux établissements scolaires repartis dans les huit villages. La situation de ces écoles se présente comme suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° les infrastructures scolaires dans la commune de Krémis.

Localisation	Salle DC	Age	Etat physique	mode de gestion
Krémis	13	38	Bon	Publique
Kakoulou	06	10	Bon	Publique
Sénéwaly Dialloubé	01	03	Bon	Communautaire
Sénéwaly Tassarnabé	00	-	-	-
Sénéwaly Tordionabé	00	-	-	-
Sénéwaly Soninké	03	5	Bon	Publique
Dembala	03	5	Bon	Publique
Hélangué	00	-	-	-
Total	26	-	-	-

Source :

De par leurs statuts, ces établissements se répartissent comme suit :

- Publiques 90%
- Communautaire : 10%

Toutes ces écoles sont construites et se trouvent en bon état physique.

Situation des Medersas :

Investissements (nombre de salle de classe)	localisation	âge	Etat physique	mode de gestion
Sabil al Iman (09)	Krémis	24	Bon	Privé
Al Falah (09)	Krémis		Bon	Privé
Mohamed ADJIM (09)	Krémis	04	Bon	Privé
Dynoul lahi	Kacoulou	06	Bon	Privé
Daroul Kuran (03)	Dembala	15	Mauvais	Privé

Source : Mairie

On recense **cinq (05)** Medersas dans la commune de Krémis, localisé dans les villages de : Krémis, Kakoulou, Dembala.

Ces médersas ont précédé l'école dans certains villages et ont un taux de fréquentation relativement élevé.

3.5.2. Santé : Dans la commune Il existe un seul CSCOM localisé dans le village de Krémis.

Tableau n° : Infrastructures sanitaires.

Nom des aires	Population	Bâtiments	Date	PMA complet	CSCOM fonctionnel
			ouverture		
Krémis	13 943	04	2002		01
Centre de Kacoulou	919	01	2008		
Total	14 862				01

Les maladies courantes sont : le paludisme, les diarrhées, les tensions, les gastriques, les parasitoses internes, les dermatoses, les dysenteries, le diabète, la malnutrition.

3.5.3. Hydraulique villageoise :

Le tableau suivant donne la situation des infrastructures hydrauliques villageoises de la commune.

Tableau N° : Situation des points d'eau modernes fonctionnels.

villages	Population	Forage fonctionnel	Forage fonct/hbt	Puits moderne fonct.	Puits moderne/hbt
Krémis	6 000	06	6/6000	09	09/ 6000
Kakoulou		0	0/	02	
Sénéwaly Dialloubé	1 600	0	0/1600	0	0/1600
Senewaly Tassarnabé	900	0	0/900	0	0/900
Senewaly Tordianabé	1 400	0	0/1400	0	0/1400
Senewaly Soninké					
Demballa					
Hélangué					
total					

L'approvisionnement en eau est très problématique dans la commune de Krémis surtout dans les villages Peulhs.

3.5.4. Les échanges commerciaux

Dans la commune de Krémis, les activités commerciales restent dominées par des commerces de divers tenus par les boutiquiers ou les tabliers détaillants.

Ces commerces sont concentrés principalement dans le village de Krémis et Kacoulou qui totalisent plus de 80% du total.

On note de plus en plus l'augmentation des points de vente de carburants qui existent dans le village de Krémis.

En outre il existe différents types de marchés dans la commune. (Voir tableau ci-dessous).

3.6- Conseil communal

Les partis politiques présents dans la commune sont : UM-RDA, YELEMA, URD, AEMA PASJ, ADP MALIBA, RPM. Les élections communales de novembre 2016 ont abouti à la mise en place du Conseil Communal de onze (11) conseillers dont 03 femmes. Le taux de renouvellement est de **98%** soit **09** nouveaux élus. Les anciens conseillers reconduits sont au nombre de **02**.

Tableau n° : Liste des membres du conseil communal

N°	Noms et Prénoms	Profession	Sexe	Partis Politiques
1.	Lassana GUIMBA TRAORE	Caissier	M	Um- RDA
2.	Ibrahima SIDIBE	Enseignant	M	Um- RDA
3.	Idriss TRAORE	Comptable	M	URD
4.	Moussa BAH	Eleveur	M	Um- RDA
5.	Bintou COULIBALY	Ménagère	F	Um- RDA
6.	Bandiougou DEMBELE	Entrepreneur	M	URD
7.	Assa TRAORE	Ménagère	F	URD
8.	Mahamadou S TRAORE	Entrepreneur	M	YELEMA
9.	Abdoulaye FOFANA	Commerçant	M	YELEMA
10	Niakalé DAMBA	Ménagère	F	YELEMA
11	Lassana Founè TRAORE	Enseignant retraité	M	ADEMA PASJ

Source : Préfecture de Yélimané

3.7- Mobilisation des ressources

Les impôts et les taxes constituent les principales ressources financières de la commune. Elles permettent de faciliter le fonctionnement de la collectivité. Le taux de mobilisation de ces ressources est très insuffisant et varie selon les années. En effet, le taux de recouvrement n'est pas satisfaisant en 2016, la commune a recouvré% des ressources mobilisables. Les élus doivent développer les stratégies pour recouvrer les impôts et taxes dans le délai prédéfini (31 mars) afin d'exécuter le maximum d'actions programmées dans les plans annuels de développement. En plus des ressources financières de la commune, le Maire doit multiplier les démarches auprès

des partenaires pour solliciter l'apport de ceux-ci qui viennent en complément de celles de la commune.

Tableau n° : Grille d'estimation de la capacité locale de mobilisation de la commune sur les trois dernières années (2014-2016)

Contribution \ Années	Montants			Moyenne des trois années
	2014	2015	2016	
Prélèvement Obligatoire	2 987 224	2 969 475	3 806 046	9 762 745
Etat (Subvention et Dotation)	29 237 584	46 896 280	62 436 102	138 569 966
Autres (ANICT)	20 740 116	12 058 387	12 658 983	45 457 486
Total Général :	52 964 924	61 924 142	78 901 131	193 790 197

Source : Maire

Eu égard ces données, la capacité de mobilisation des ressources propres, subventions et d'autres transferts de l'Etat sont évaluées à **193 790 197** francs CFA.

En plus de cette évaluation, il est aussi nécessaire d'estimer les possibilités de financement des actions de développement pour les cinq (5) prochaines années. Pour cela, il s'agit de faire une appréciation réaliste des ressources financières potentiellement mobilisables notamment les subventions de l'état, les appuis financiers possibles des partenaires et de sonder les ressortissants sur leurs prévisions d'investissement. Le cumul de ces engagements financiers donne une idée générale sur la capacité de mobilisation des ressources pour financer les projets d'investissement de développement communautaire.

Tableau n° : Grille d'estimation des engagements financiers pour la commune (2018/2022)

Contribution \ Années	2018	2019	2020	2021	2022
Etat	70 000 000	75.000 000	76 000 000	80 000 000	80 000 000
Ressortissants	4 000 000	5 000 000	5 000 000	8 000 000	8 000 000
Total :	74 000 000	80 000 000	81 000 000	88 000 000	88 000 000
Total général :	411 000 000				

Au regard de ces données, elles dégagent une estimation possible de **411 000 000 FCFA** pour le financement des actions du présent Programme de Développement Economique Social et Culturel. Cette estimation tient compte de l'engagement des ressortissants qui sont des acteurs importants dans le développement de la commune.

3.8- Partenariat

La commune de Krémis fait figure de parents pauvres en matière de partenaires techniques et financiers du développement local. Pratiquement les partenaires interviennent peu dans le développement économique social et culturel de la commune de Krémis. Quelques rares interventions des partenaires doublées des actions de la commune sont insignifiantes pour amorcer le développement local.

A ce stade le conseil communal doit démarcher d'autres bailleurs pour faciliter le financement des actions prioritaires de la population.

Le tableau ci-dessous retrace les partenaires intervenants dans la commune de Krémis

Tableau N°: Partenaires Techniques et Financiers et Programmes de développement intervenant dans la Commune

N°	Sigle	Noms	Domaines d'intervention	Zones couvertes
1	ETAT	ETAT	Résilience, renforcement capacité, appui accompagnement	Commune
2	ANICT	Agence d'Investissement des Collectivités Territoriales	Développement local	Commune
3	ADR	Agence pour le Dév. rural	Développement local	Commune
4	AMASSA			
5	AMSCID	Ass. Malienne pour la Solidarité, de la Coopération Internationale pour le Dév.	Développement local, maraîchage	Commune
6	AMASSA			
7	WHH	ONG allemande	Maraîchage, résilience des ménages	Commune
8	MIGRANTS	-	Développement local	Commune

4. Problématique de l'aménagement du territoire

Tout projet de développement s'appuie sur des potentialités et des contraintes. Les difficultés liées aux actions de développement sont transformées en atouts pour assurer la qualité et la rentabilité afin de servir la communauté.

4.5. Potentialités/opportunités

Les renseignements fournis font l'état de l'existence de potentialités et d'atouts non négligeables mais également de nombreuses contraintes à l'épanouissement économique, social et culturel. Les potentialités et les atouts sont entre autres:

a) Domaine de l'Economique

- Existence de foire importante,
- Existence d'opportunités génératrices de revenus,
- Existence des commerçants

b) Domaine de la production agro-pastorale

- Existence d'un potentiel de terres cultivables,
- Disponibilité d'un potentiel énergétique notamment en matière d'énergie solaire, éolienne,
- Existence de population vouée à l'agriculture,
- Existence de cheptel important,
- Existence d'infrastructures pastorales,
- Existence de techniciens d'encadrement,
- Existence de coopérative d'éleveurs,
- Existence de banque de céréale.

c) Domaine de l'éducation

- Existence des enfants scolarisables,
- Existence des structures de gestions des écoles,
- Existence d'une politique communale pour l'éducation,
- Existence d'un gouvernement d'enfants pour l'école,
- Existence d'ONG pour l'éducation.

d) Domaine de la Santé

- Existence des structures de Santé,
- Existence d'une politique communale sanitaire,
- Existence d'organes de gestion des centres de santé,
- Existence d'une mutuelle de santé,
- Existence de partenaires techniques et financiers,
- Existence de pharmacie...

e) Domaine de transport et communication

- Existence d'axes routiers,
- Existence de réseau téléphonique,
- Existence de radio communautaire,

- Existence de syndicat des transporteurs,
- Existence d'une gare routière...

f) Domaine artisanal et touristique

- Existence de matières premières artisanales,
- Existence de sites touristiques.

g) Domaine de l'environnement

- Existence d'importantes mares,
- Existence des matériaux de construction (graviers, sables, moellons, argiles et latérite),

4.6. Les Contraintes/problèmes de développement

Compte tenu de la relative homogénéité de la commune, la stratégie de son développement doit être envisagée de manière globale, tout en considérant les multiples contraintes. Les contraintes sont entre autres :

a) Domaine de l'économie locale

- Insuffisance d'espace aménagé,
- Insuffisance des artisans qualifiés (corporations),
- Faible taux de mobilisation des ressources fiscales,

b) Domaine agro-pastoral

- Dégradation des terres et baisse de la fertilité;
- Exode rurale,
- Faible pratique des nouvelles techniques culturales et intrants,
- Personnel d'encadrement insuffisant,
- Piste pastorale non respectée,
- Insuffisance dans la gestion d'infrastructures pastorales,
- Coopératives peu fonctionnelles...

c) Domaine de l'éducation

- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Faible taux de scolarisation, particulièrement les filles ;
- Insuffisance des structures éducatives (alphabétisation) ;
- Taux de déperdition trop élevé,
- Faible organisation des associations des parents d'élèves,
- Insuffisance de cantine scolaire,

- Insuffisance des points d'eau potable dans les écoles,
- Insuffisance des équipements et de matériels didactiques,
- Méconnaissance des droits des enfants.

d) Domaine de la Santé

- Mal nutrition des populations en particulier les enfants ;
- Insuffisance de structures socio – sanitaires ;
- Insuffisance du personnel médical qualifié
- Faible fréquentation des structures sanitaires ;
- Insuffisance du dispositif d'assainissement ;
- Insuffisance de fonctionnement de certains centres de santé,
- Insuffisance d'eau dans les centres de santé,
- Centre de santé non sécurisé,

e) Domaine de transport et communication

- Enclavement de la commune,
- Insuffisance de la couverture téléphonique,

f) Domaine artisanal et touristique

- Artisans non organisés,
- Absence d'accompagnement des artisans,
- Difficulté d'accès aux crédits bancaires ;
- Sites touristiques non valorisés...

g) Domaine de l'environnement

- L'ensablement.
- Ensablement des points d'eau et agression par les plantes aquatiques
- Réduction quantitative et qualitative de la micro -faune et de la micro – flore
- Dégradation du couvert végétal (ligneux et herbacé) : brûlis, déboisement accéléré ; défrichement anarchique ; mutilation des arbres dans le but de nourrir les animaux ;
- Dégradation des sols et des berges des cours d'eau (érosion, latérisation, usures)
- Insuffisance dans le fonctionnement des brigades de surveillance,

5. Les Grandes Orientations Stratégiques de développement

6.1. Orientations stratégiques

Pour l'atteinte des objectifs du développement fixés, la commune de Krémis a élaboré un Programme de développement basé sur sept (7) grandes orientations stratégiques à savoir :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

6.2. Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale

Le programme de Développement Economique Social et Culturel de la commune rurale de Krémis s'articule autour des politiques sectorielles de développement en l'occurrence :

- L'Etude Prospective Mali 2025 ;
- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;
- la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) ;
- Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD),
- Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma d'Aménagement du Territoire du cercle de Yélimané (SLAT)

La planification des activités du présent Programme Développement Economique Social et Culturel a fait référence à un certain nombre d'indicateurs, une vision stratégique de développement toute chose qui donne un caractère réaliste d'élaboration et d'exécution du PDESC. Ces indicateurs ont trait aux infrastructures et se fondent sur les critères suivants :

- la capacité d'autofinancement de la commune à travers une évaluation sommaire du bilan du précédent PDESC, la capacité financière de la commune à partir du prélèvement obligatoire et afin l'engagement financiers des partenaires au développement ;
- Les Politiques sectorielles en termes de réalisation d'infrastructures socio de bases et les OMD. Il s'agit notamment de : 1 point d'eau pour 400 habitants, 1 CSCOM dans un rayon de 15 Km, 1 Ecole dans un rayon de 5 km et 1 classe pour 30 élèves.

Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) 2018-2022 de la Commune Rurale de Krémis

Secteurs	Sous-secteurs	Objectifs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Année de mise en œuvre					Contributions (%) en millions de F CFA				
						18	19	20	21	22	Vill	Com	Etat	PT F	
Ressources humaines	Education	Améliorer et promouvoir la qualité de l'éducation sport et culture	Recrutement de 05 enseignants	Sénéwaly Peulh et Demballa	18 000 000		X	X	X	X	50	50			
			Construction et équipement de 09 salles de classe	Krémis (2 ^{ème} école de 6 classes) et Sénéwaly Peulh	67 416 750		X	X	X	X	25	25	50		
			Création d'école fondamentale	Krémis, Sénéwaly Peulh, demballa et Hélangué	1 000 000	X	X						100		
			Construction de 3 Salles pour centre alpha	Hélangué, Sénéwaly Soninké et Demballa	7 490 750		X	X	X		50				50
			Construction de logements pour les enseignants	Krémis, Kacoulou	12 491 500		X	X	X	X	80	20			
			Dotation des écoles en matériels informatiques	Krémis et Kacoulou	7 845 900		X	X	X	X	100				
				Transformation Ecom en Ecole publique	Demballa Senewaly Peulh	PM	X								

			Formation continue des enseignants	Commune	5 000 000		X	X	X	x		100			
Sous Total Education					119 244 900										
Santé et développement social	Développer la couverture sanitaire et améliorer la fréquentation des centres de santé, Promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires	Recrutement de 4 personnels de santé qualifiés (1 Médecin 1 sage-femme.	Sénéwaly Peulh, Sénéwaly Soninké, Demballa et Hélangué	16 000 000	X	X	X	X	X		50	50			
		Construction de 4 dispensaires	Sénéwaly Peulh, Sénéwaly Soninké, Demballa et Hélangué	28 000 000		X	X	X	X	80	20				
		Dotation des centres de Santé en matériels et médicaments	Krémis et Kacoulou	20 000 000	X	X	X	X	X	80	20				
		Mise en place répertoire couches vulnérables	Commune	1 000 000		X	X	X	X		100				
		Création d'un centre communal de Développement social et de l'économie solidaire.	Krémis	70 000 000		X	X	X	X		10	90			
Sous Total Santé et Développement social					135 000 000										
Sports Art et culture	Développer les activités sportives et culturelles	Construction d'un stade municipal	Krémis	65 000 000	X	X	X	X	X		20		80		
		Construction d'une maison des jeunes	Krémis	30 000 000	X	X	X	x	X		20		80		
		Organisation et renforcement de la capacité	Commune	1 000 000	X	X	X	X	X		100				

			de la jeunesse													
Sous Total Sports Arts et Culture					96 000 000											
Ressources humaines	Artisanat et tourisme	Valorisation des sites touristiques	Formalisation de l'association des artisans	Commune	50 000	X							100			
			Répertorié Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X			100			
Sous Total Artisanat et tourisme					5 050 000											
TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES					355 294 900											
Economie Rurale	Agriculture	Assurer la sécurité alimentaire	Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	7 000 000	X	X	X	X	X	10	40	50			
			Lutte contre les déprédateurs	Commune	10 000 000	X	X	X	X	X	5	20	75			
			Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Krémis	8 000 000	X	X	X	X	X			100			
			Réalisation de 12 puits maraichers	Commune	42 000 000	X	X	X	X	X	15	25			60	
			Réalisation de clôture pour périmètres maraichers	Commune	18 000 000	X						15	25		60	
			Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM											
			Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X			90	10		
			Sous Total Agriculture					442 294 900								

	Elevage	Promouvoir le service de l'élevage	Faciliter l'acquisition en aliment bétail des éleveurs I	Commune	PM										
			Aménagement de la mare	Tétiane	40 000 000	X	X	X	X	X	20	30	50		
			Réalisation de 2 parcs de vaccination	Sénéwaly Peulh, Hélangué	40 000 000							40	60		
			Réalisation de parc de vaccination en fer	Tétiane	20 000 000		X	X						100	
			Réalisation de piste de transhumance	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X			100		
			Construction d'un marché à bétail	Krémis	70 000 000	X	X	X	X	X			20		80
			Construction d'une boucherie	Krémis	5 000 000	X	X	X	X	X			100		
			Construction d'aires d'abattage	Krémis	6 000 000	X	X	X	X	X			100		
Sous Total Elevage					184 000 000										
	Environnement et Assainissement	Promouvoir l'économie verte et assurer un cadre de vie hygiénique et sanitaire	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X	20	80			
			Création des bosquets et redynamisation pépinières villageois	Commune	8 000 000	X	X	X	X	X	30	70			
			redynamisation des brigades villageoises de surveillance	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X			100		
			Construction de dépôts de transit	Commune	2 000 000	X	X						100		
			Renforcement des associations		5 000 000	X	X	X	X	X			100		

			d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune														
	Sous Total Environnement et Assainissement				20 000 000													
TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE					646 294 900													
Infrastructures et bâtiments	Hydraulique	Améliorer le taux d'approvisionnement en eau potable	Réalisation de forages	Dialloubé, Tassarnabé, Tordianabé, Demballa, Hélangué et Kacoulou														
			Réalisation d'adductions d'eau potable		120 000 000							15	5			80		
	Sous Total Hydraulique				120 000 000													
	Pistes, routes et téléphonie	Faciliter la circulation des personnes et des biens et améliorer la couverture téléphonique et télévisuelle	Réalisation de ponts		PM													
			Aménagement de pistes et réalisation de la route Yélimané Krémis	Commune	PM													
			Améliorer la couverture télévisuelle	Commune	PM													
	Sous Total Pistes, routes et téléphonique				PM													
	Bâtiment et électrification rurale	Améliorer le cadre de vie et de travail et renforcer l'accès à l'énergie nouvelle et renouvelable	Réhabilitation et équipement de la mairie	Commune	10 000 000	X	X	X	X	X			15	85				
Electrification rurale			Krémis	PM														

	Sous Total Bâtiments et Electrification Rurale				10 000 000 + PM									
	TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS				130 000 000 +PM									
Administratio n communale		Renforcer les capacités des élus et agents et améliorer les conditions de travail	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	5 000 000	X	X	X				100		
			Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	2 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Organisation journée citoyenne	commune	1 500 000		X					20		80
Sous Total Administration communale					8 500 000									
TOTAL GENERAL PDESC : 1 140 089 800														

Plan an annuel 2018-2019

Sous-secteurs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Prise en charge			
				Vill	Com	Etat	PTF
Education	Recrutement d'enseignants	Sénéwaly Peulh, Dembala	3 600 000	50%	50%		
	Construction et équipement de 3 salles de classes	Krémis (2 ^{ème} école), Sénéwaly Peulh	13 483 350	25%	25%	50%	
	Création d'écoles fondamentales	Krémis, Sénéwaly Peulh, Dembala et Hélangué	1 000 000		100%		
	Construction de centre Alpha	Hélangué	2 496 916	50%			50%
	Construction de logements pour enseignants	Krémis, Kacoulou	6 245 750	80%	20%		
	Transformation Ecom en école publique	Dembala, Sénéwaly Peulh	PM	5%	15%		80%
	Dotation des écoles en matériels informatiques et mobiliers de bureau	Krémis, Kacoulou	1 961 475	100%			
	Formation continue des enseignants	commune	1 000 000				
Sous Total Education			29 787 491				
Santé et Développement Social	Recrutement de personnel de santé qualifié	commune	3 200 000		100		
	Construction d'un dispensaire	Sénéwaly Peulh	7 000 000		50%	50%	50%
	Dotation de centres de santé en matériels et médicaments	Krémis, Kacoulou	4 000 000		80%	20%	
Sous Total Santé			14 200 000				
Sports Arts et Culture	Construction Maison des jeunes	Krémis	30 000 000		20%		80%
	Organisation et renforcement des capacités de la jeunesse	Commune	200 000		100		
Sous Total Sports Arts et Culture			30 200 000				
Artisanat et tourisme	Formalisation de l'association des artisans	Commune	50 000		100		

	Répertorier les sites touristiques	Commune	1 000 000		100		
Sous Total Artisanat et tourisme			1 000 000				
TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES			75 187 491				
Agriculture	Distribution, utilisation de semences améliorées et engrais	Commune	1 400 000	10%	40%	50%	
	Lutte contre les déprédateurs	Commune	2 000 000	05%	20%	75%	
	Réalisation de 2 puits maraichers	Commune	7 000 000	15%	25%		60%
	Réalisation de clôture pour 2 périmètres maraichers	Commune	3 000 000	15%	25%		60%
	Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	400 000		90%	10%	
Sous Total Agriculture			13 800 000				
Élevage	Faciliter l'acquisition de l'alimentation bétail aux éleveurs	Commune	PM				
	Réalisation de parc de vaccination en fer	Tetiane	20 000 000	20%	30%	50%	
	Construction d'une boucherie	Krémis	5 000 000		100		
	Réalisation de parc de vaccination	Sénéwaly Peulh	20 000 000	40%	60%		
	Construction d'aire d'abatage	Krémis	6 000 000		100		
Sous Total Elevage			51 000 000				
Environnement et Assainissement	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	600 000	20%	80%		
	Création de pépinières et de bosquets villageois	Commune	1 600 000	30%	70%		
	Redynamisation et formation de brigades villageoises de surveillance	Commune	400 000		100		
	Renforcement des associations d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune	1 000 000		100		
Sous Total Environnement et Assainissement			3 600 000				
TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE			68 400 000				
Hydraulique	Réalisation de mini adduction d'eau potable	Dialloubé Tassarnabé	40 000 000	15%	5%		80%
Sous Total Hydraulique			40 000 000				

Pistes, Routes et Téléphonie	Réalisation de ponts	Commune	PM				
	Aménagement de pistes rurales	Commune	PM				
	Améliorer la couverture télévisuelle	Commune	PM				
	Electrification des villages	Commune	PM				
	Améliorer la couverture télévisuelle	Commune	PM				
TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURE ET BATIMENTS			40 000 000 +PM				
Administration Générale	Réhabilitation et équipement des locaux de la mairie	Krémis	2 000 000		15%	85%	
	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	Commune	1 000 000		100		
	Organisation de 2 cadres de concertation entre acteurs communaux	Commune	2 000 000		100		
	Organisation de la journée de citoyenneté communale	Commune	500 000		100		
Sous Total Administration Générale			5 500 000				
TOTAL			189 087 491				

Le Cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation

○ Mécanisme de suivi

Une commission de suivi sera créée par le conseil communal chargé de faire l'état des ressources mobilisées, la mise en œuvre du PDESC, Informer le conseil communal sur les difficultés rencontrées et faire des propositions de solutions pour aplanir les problèmes.

A chaque session ordinaire du Conseil, la commission de suivi fera un compte rendu détaillé sur la mise en œuvre du PDESC permettant à tous les élus et d'autres acteurs de développement local de s'enquérir de l'état d'exécution des activités planifiées.

○ Evaluation annuelle du PDESC

L'évaluation de la tranche annuelle du PDESC sera faite chaque année avec la participation de tous les villages et partenaires de la commune. A l'issue de cette évaluation une analyse des résultats permettra au conseil Communal de faire des réajustements nécessaires et la conduite à adopter face au défi du développement.

○ Budgétisation annuelle

Cet instrument dont l'élaboration est indispensable est le cadre d'exécution du PDSEC. Au cours de l'élaboration des budgets annuels, il est pris en compte une tranche annuelle du PDSEC. Pour cela, le budget de la collectivité doit être un Budget programme.

○ Diffusion du PDESC

Cette étape est le point culminant du processus d'élaboration du PDESC et sa mise en œuvre. Pour cela le Conseil Communal a la responsabilité morale de diffuser le PDESC par tous les moyens. Cette diffusion peut se faire par voie de presse ou au cours d'un espace permanent d'échanges entre acteurs et partenaires de la commune.

Listes des membres du comité de pilotage de l'élaboration du PDESC de la commune de Krémis

N°	Noms et Prénoms	Fonction
01	Ibrahima SIDIBE	1 ^{er} adjoint
02	Seydou DIARRA	Secrétaire Général
03	Mamadou SACKO	Agent agriculture
04	Mahamadou DOUCOURE	Agent Vétérinaire
05	Silankona TRAORE	Société civile
06	Hawa BADIAGA	Société civile

Liste des participants aux journées de concertation intercommunautaire

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				

Liste des participants à l'atelier de planification

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				

